



**FABRICATION
ARTISANALE**



FOIRE AUX QUESTIONS !

AVEZ-VOUS UN CATALOGUE DIGITAL ?

Un catalogue digital est disponible sur notre site internet www.asso-chevaliers-argouges.fr ! Partagez le à vos proches, même les plus loin !

PUIS-JE PARTAGER LE CODE D'ACCES DE L'ESPACE ORGANISATEUR ?

Non ! L'espace organisateur et le code d'accès sont réservés au responsable de la vente. Cet espace permet à l'organisateur de saisir la commande groupée, après avoir récupéré au préalable tous les bons de commande individuel (page 15 de la brochure).

OÙ JE PEUX TROUVER LA LISTE DES ALLERGÈNES DES PRODUITS ?

La liste est à retrouver dans la rubrique « documents utiles » sur notre site internet www.asso-chevaliers-argouges.fr.

COMMENT SONT CALCULÉS LES BÉNÉFICES ?

Les bénéfices correspondent au montant de votre commande groupé x 30% auxquels s'ajoutent vos bonus (commande anticipée, parrainage, remise fidélité...). Par exemple :
 $1000\text{€ de commande} \times 30\% = 300\text{€ de bénéfices}$.

QUAND RÉGLER LA FACTURE ?

La facture est à régler à réception. Pour information, le montant de la facture correspond au montant de la commande groupée déduction faite du montant des bénéfices.

BESOIN D'AIDE ?

NOUS RESTONS DISPONIBLES
POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
PAR TÉLÉPHONE AU **02 33 56 56 87**
OU PAR MAIL asso@chevaliers-argouges.com
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h30 À 12h30 ET DE 13h30 À 17h.



CHEVALIERS
D'ARGOUGES

Maitres Chocolatiers Français

**RÉUSSIR SON OPÉRATION
DE VENTE DE CHOCOLATS
MÉMO PRATIQUE**



COMMENT RÉUSSIR SA VENTE DE CHOCOLATS ?

VOTRE BÉNÉFICE

Minimum 30% du montant de votre commande groupée vous sont reversés.

NOTRE SITE INTERNET

Dédié aux opérations de vente
› www.asso-chevaliers-argouges.fr

1 Distribution des brochures

› Après réception des brochures commandées, apposez le **tampon** ou écrivez le nom de votre école/association à l'emplacement prévu sur la page de couverture.

› Distribuez les brochures aux participants.

› Faites remplir les **coordonnées du participant** à la page 15 de la brochure ainsi que la **date de rendu** des bons de commande.

Afin de vous laisser le temps de saisir votre commande groupée, nous vous recommandons de fixer une date de rendu des bons de commande **une semaine avant la date limite de passage de la commande groupée**.

› Les participants noteront les commandes de leurs proches sur la grille de regroupement (page 14).

› En cas de ventes multiples, imprimez des grilles de regroupement supplémentaires disponibles sur notre site internet dans la rubrique « documents utiles ».

› À la fin de l'opération, les participants devront **reporter les quantités totales** de la grille de regroupement (page 14) sur le bon de commande à découper (page 15).



Bon à savoir !

La brochure en **version digitale** est disponible sur notre site internet. Communiquez le lien aux participants et sur vos réseaux sociaux !



2 Communication sur la vente

› Communiquez sur votre opération à l'aide d'affiches, de contenus sur les réseaux sociaux, de lettres... Rendez-vous sur notre site internet, dans la rubrique « documents utiles ».

3 Récupération des bons de commande des participants

› Chaque participant devra vous rendre le **bon de commande à découper** (page 15 de la brochure).



4 Saisie de la commande groupée en ligne

Espace réservé au responsable de la vente

› Rendez-vous dans votre « espace organisateur » sur notre site internet.

www.asso-chevaliers-argouges.fr

› Connectez-vous à l'aide du **code d'accès** transmis par mail (envoyé à la personne ayant commandé les brochures).

› Cliquez sur chaque produit et saisissez la quantité totale à commander (somme des quantités de chaque bon de commande individuel).

Aidez-vous du tableau récapitulatif (Excel) disponible sur notre site internet pour vous aider à saisir les quantités groupées.

› Après la saisie des quantités, rendez-vous dans votre panier et vérifiez les quantités ainsi que le sous-total.



› Si vous modifiez une quantité à partir de votre panier, pensez à cliquer sur « mettre à jour le panier ».

› Vérifiez les quantités saisies ainsi que le sous-total.



Bon à savoir !

Nous fournissons gratuitement des sacs et étiquettes pour la distribution des commandes. Ils sont automatiquement ajoutés dans votre panier. La quantité sera calculée par notre service commercial en fonction du nombre de produits commandés, merci de ne pas modifier les quantités.

› Indiquez les coordonnées de la personne qui a commandé les brochures ainsi que le nom de l'école/APE/association.

› Ajoutez l'adresse de facturation.

› Ajoutez une adresse de livraison (si différente de celle de facturation)

› Découvrez votre bénéfice récolté.

› Terminez en cliquant sur « Commander ».

› **Après validation de votre commande groupée, vous recevrez une confirmation de commande par mail. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans les 48h, merci de contacter notre service commercial au 02 33 56 56 87.**

› Conservez les bons de commande individuels (page 15 de la brochure) pour la distribution des chocolats.

› Encaissez les règlements des participants.



Date à retenir

La commande groupée est à saisir avant le
7 mars 2024 - Zone A
14 mars 2024 - Zone B
29 février 2024 - Zone C

6 Livraison de la commande groupée

› Votre commande sera livrée avant les vacances scolaires de Pâques.

› Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer le jour de livraison.

› À cette date, une personne doit être présente pour réceptionner la commande à l'adresse de livraison indiquée.

› Le jour de la livraison, réalisez l'inventaire entre la confirmation de commande reçue par mail, le bon de livraison et les quantités reçues. **En cas d'anomalie, merci de contacter notre service commercial au 02 33 56 56 87 dans les 48h.**

Une seule réclamation pourra être prise en compte pour une même commande groupée.

› En cas de rupture de stock d'un produit, nous nous réservons le droit de le remplacer par un produit de valeur égale ou supérieure.

6 Distribution des chocolats

› Pour faciliter la distribution, avec votre commande groupée, nous vous fournissons des étiquettes avec les informations des produits. Placez/collez ces étiquettes sur les tables en suivant l'ordre du bon de commande.

› Identifiez les produits à l'aide de leur code (5 chiffres commençant par 5) et rassemblez-les proches des étiquettes placées sur les tables.

› Sur les étiquettes vierges fournies, notez le nom et prénom des participants et collez-les sur les sacs.

› À l'aide du bon de commande individuel (page 15 de la brochure), préparez la commande du participant en suivant l'ordre du bon de commande.

7 Facturation de l'opération

› Après la livraison de votre commande, vous recevrez par courrier ou par mail, votre facture.

› Le montant à payer correspond au montant de la commande groupée déduction faite du montant des bénéficiaires et des bonus (aucune avance d'argent).

› Indiquez le numéro de la facture au dos du chèque.

› Le règlement de la facture se fera par chèque à l'ordre de « Chevaliers d'Argouges » **après réception de la facture.**

